



La Communauté de Communes
du Massif du Vercors

PLAN PASTORAL TERRITORIAL Programme d'actions

Programmation des actions en faveur du
développement durable des espaces pastoraux
2016 – 2020

Territoire pastoral du Vercors 4 montagnes

Porté par la Communauté de Communes du Massif du Vercors



Axe 1	Poursuivre les améliorations pastorales et promouvoir une meilleure gestion des activités sur les espaces pastoraux
Fiche Action 1	➤ Objectif 1.1 : Soutenir l'économie pastorale
Maîtrise d'ouvrage	Collectivités, communes et leurs groupements, Groupements Pastoraux, Associations Foncières Pastorales, FAI...
Contexte et objectifs poursuivis	Lors du premier PPT, environ 70 % des subventions du PPT ont permis de financer des améliorations pastorales sur le territoire de la CCMV. Les unités pastorales ont bénéficié de ces subventions selon leurs demandes respectives. Les unités pastorales ne sont donc pas toutes équipées de façon égale. Aujourd'hui, certains besoins subsistent, qui ont été évalués lors de la démarche de renouvellement du PPT. La mise en place de critères de priorisation a été évoquée afin de mener au mieux la démarche du PPT et la répartition des subventions. Les objectifs du PPT s'inscrivent dans la continuité des actions réalisées durant la première période, c'est-à-dire l'amélioration des conditions de vie et d'élevage et le maintien des exploitations pastorales et des ressources.
Actions	<p>Action 1.1.a : Améliorer les conditions de vie et d'élevage pour les bergers et les éleveurs <i>Description : Permettre d'atteindre un bon taux d'équipement sur l'ensemble du territoire et promouvoir une gestion concertée de espaces pastoraux.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer/améliorer les équipements pastoraux en faveur de l'accès aux alpages (chemin carrossable, sentier) - Créer/améliorer les équipements en faveur du logement des bergers et du gardiennage (chalet, abris, stockage) - Créer/améliorer les équipements de contention pour faciliter la protection et le gardiennage des troupeaux et pour améliorer les espaces d'interface avec le public (clôtures, parc, passage de clôture) - Créer/améliorer les équipements destinés à l'abreuvement des troupeaux (point d'abreuvement, amenée d'eau) <p>Action 1.1.b : Maintenir les exploitations locales et les ressources pastorales <i>Description : Soutenir les activités pastorales du territoire en proposant des outils adaptés à leur maintien.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner la structuration des unités pastorales en GP et/ou AFP - Approfondir les connaissances sur le territoire pastoral (diagnostics pastoraux sur les alpages qui n'ont pas bénéficié du premier diagnostic sur le Versant Est)
Dépenses éligibles	<ul style="list-style-type: none"> - Équipements pastoraux visant à la prévention des risques professionnels, au bien être animal, à la gestion des ressources pastorales, à la production d'énergie, aux interfaces avec d'autres usagers (frais de fonctionnement et achat de matériels)... - Acquisitions foncières visant à la sécurité pastorale, dans la limite de 10% du montant total du projet - Doit garantir la vocation pastorale sur 10 ans - Exclus : remorques, véhicules, outils, équipements de protection individuels (à l'exception des logements mobiles qui répondent aux normes et aux exigences du cadre juridique).
Articulation avec d'autres dispositifs	Dispositif d'aide financière du Conseil Général

Coût et financements de l'action	Actions :	Montants éligibles (€)	Participation de la Région		Participation FEADER		Total subventions	
			Montants (€)	Taux (%)	Montants (€)	Taux (%)	Montants (€)	Taux (%)
	1.1.a : Améliorer les conditions de vie et d'élevage pour les bergers et les éleveurs <i>Investissement</i>	162000	56700	35	56700	35	113400	70
	1.1.b : Maintenir les exploitations locales et les ressources pastorales <i>Fonctionnement</i>	6000	2400	40	2400	40	4800	80
		-	-	50	-	50	-	100
	Totaux subventions RRA	168000	59100		59100		118200	
Indicateur de réalisation : résultat/réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Le dépôt des demandes, les taux de réalisation des actions en faveur des améliorations pastorales et le suivi de la réalisation des travaux, le nombre de bénéficiaires, le nombre de maîtres d'ouvrage - Les acquisitions foncières - La création de nouveau GP/AFP ou leur élargissement 							
Partenaires associés	Les acteurs pastoraux, les communes, les collectivités, l'APAP, FAI							

Axe 1	Poursuivre les améliorations pastorales et promouvoir une meilleure gestion des activités sur les espaces pastoraux
Fiche Action 2	Objectif 1.2 : Protéger les paysages et la biodiversité des alpages
Maîtrise d'ouvrage	Collectivités, Communes et leurs groupements, Groupements Pastoraux, Associations Foncières Pastorales...
Contexte et objectifs poursuivis	<p>Les espaces pastoraux concentrent des atouts essentiels pour la conservation de la biodiversité et des paysages typiques du plateau du Vercors. Le territoire pastoral intègre le périmètre du Parc Naturel Régional, dont les objectifs sont corrélés.</p> <p>Le maintien des espaces pâturés et l'ouverture d'espaces pastoraux potentiels participent, d'une part, au soutien de l'économie pastorale et d'autre part, à la valorisation des paysages et de l'identité du territoire.</p> <p>La démarche des relances pastorales, initiée lors du premier PPT, a permis de faire connaître le potentiel pastoral de certains espaces. Grâce aux diagnostics réalisés sur ces espaces, les communes et les GP ont les outils nécessaires pour mettre en œuvre des actions de relances pastorales.</p>
Actions	<p>Action 1.2.a : Sécuriser les ressources naturelles et maintenir des milieux ouverts</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Entretien des lisières des espaces pastoraux, en particulier les limites avec les espaces forestiers (travaux de reconquête pastorale...) ➤ Soutenir les projets de valorisation des ressources pastorales (régénération des pâturages, réengazonnement...) ➤ Préserver les zones de captages, l'accès à l'eau potable et les milieux sensibles (de type zone humide...) uniquement pour les projets avec une dimension pastorale forte <p>Action 1.2.b : Maintenir la biodiversité des espaces pastoraux</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser la prise en compte de la sensibilité de certaines espèces (Tétras-Lyre) sur les zones favorables à leur développement (ouverture et réouverture de milieux...) dans un objectif de protection de la biodiversité ➤ Mettre en œuvre un dispositif de coopération entre les acteurs pastoraux pour une meilleure prise en compte du Tétrasyre (exemple : programme AgriFaune) <p>Action 1.2.c : Poursuivre la démarche des relances pastorales</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Aider la mise en œuvre de démarches de relances pastorales et la concertation entre les acteurs concernés ➤ Accompagner l'initiative des éleveurs dans la réouverture d'espaces pastoraux non-exploités
Dépenses éligibles :	<p>Travaux, animation, études, accompagnement des porteurs de projets, circulation des informations et des données, acquisitions foncières</p> <p><i>* Dans le cas ponctuel de travaux sur les pistes de ski et emprises des remontées mécaniques, le projet devra répondre à un objectif de reconquête pastorale et ne doit pas être confondu avec les obligations réglementaires des gestionnaires de station. Le demandeur devra expliciter les motifs particuliers d'une aide attribuée dans le cadre du PPT.</i></p> <p><i>* Pour les travaux de débroussaillage, le porteur de projet devra apporter une garantie d'exploitation des surfaces concernées.</i></p> <p><i>* Pour l'action 1.2.a, ne sont éligibles des projets qu'à titre exceptionnel en réponse à un problème localisé et qui sont indispensables à la bonne gestion pastorale.</i></p>

Articulation avec d'autres dispositifs	PSADER							
Coût et financements de l'action	Actions :	Montants éligibles	Participation de la Région		Participation FEADER		Total subventions	
			Montants (€)	Taux (%)	Montants (€)	Taux (%)	Montants (€)	Taux (%)
	1.2.a : Sécuriser les ressources naturelles et maintenir des milieux ouverts (travaux) <i>Investissement</i>	23000	8050	35	8050	35	16100	70
	1.2.b : Maintenir la biodiversité des espaces pastoraux (Travaux) <i>Investissement</i>	11800	4130	35	4130	35	8260	70
	Mise en place d'un programme en faveur de la biodiversité, type Agrifaune <i>Fonctionnement</i>	6500	2600	40	2600	40	5200	80
	1.2.c : Poursuivre la démarche des relances pastorales <i>Fonctionnement</i>	2000	800	40	800	40	1600	80
	Totaux subventions Région Rhône-Alpes :	Montant total : 43300			Montant subventions : 15 580			
Indicateur de réalisation : résultat/réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Les acquisitions foncières - Les diagnostics et leurs résultats - Les programmes coopératifs engagés (nombre de programme, nombre de participants engagés dans la démarche, résultats du programme) 							
Partenaires associés	Les acteurs pastoraux, les communes, les collectivités, l'APAP, le PNRV, la FAI							

Axe 2	Mettre en place des projets en faveur de l'économie alpestre
Fiche Action 3	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Objectif 2.1 : Communiquer et sensibiliser ➤ Objectif 2.2 : Soutenir les initiatives de développement d'une offre touristique en lien avec les activités pastorales
Maîtrise d'ouvrage	Collectivités, Groupements Pastoraux et AFP, Office de Tourisme, Associations, PNRV, CPIE...
Contexte et objectifs poursuivis	<p>Lors du premier PPT, une étude-action a été menée sur le thème de l'économie alpestre afin d'évaluer les potentiels touristiques du territoire pastoral. La dynamique autour du projet d'économie alpestre constitue aujourd'hui le socle sur lequel doivent s'appuyer les acteurs pour bâtir une démarche opérationnelle.</p> <p>Les objectifs poursuivis par le projet d'économie alpestre sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> créer un lien entre les différentes activités qui se déroulent sur les espaces pastoraux diminuer les conflits d'usages liés aux espaces pastoraux générer une plus-value en faveur des acteurs pastoraux, grâce à la synergie entre les activités pastorales et touristiques
Actions	<p><i>Action transversale : Accompagner les initiatives de coopération entre les acteurs pastoraux et le tourisme valorisant le travail des éleveurs et des bergers</i></p> <p>2.1) Communiquer et sensibiliser</p> <p>Action 2.1.a : Promouvoir et valoriser les activités pastorales auprès du public (visiteurs, habitants, jeune public, acteurs pastoraux et du tourisme...) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Communiquer à travers des évènements ➤ Créer un support de communication sur les activités pastorales ➤ Utiliser les réseaux touristiques existants pour sensibiliser le public aux activités pastorales (communiquer dans les brochures touristiques, formations des acteurs pastoraux et touristiques...) <p>2.2) Soutenir les initiatives de développement d'une offre touristique en lien avec les activités pastorales</p> <p>Action 2.2.a : Favoriser la création de temps de rencontre entre les acteurs pastoraux et les usagers en alpage :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Aider la mise en place de ces temps de rencontre (exemple : une journée porte ouverte) et les animer pour assurer leur maintien à long terme ➤ Créer un produit touristique en lien avec les activités pastorales et s'inscrire dans une démarche de diversification (exemple : randonnées organisées en alpage) <p>Action 2.2.b : Valoriser l'offre de produits d'alpages</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Soutenir les initiatives de transformation et de vente directe en alpage ➤ Etablir un lien entre les alpages et les produits pour valoriser l'offre locale
Dépenses éligibles	Animation, études, accompagnement des porteurs de projets, édition (tous types de support), publication, prestations pour la mise en œuvre d'action de sensibilisation...

Articulation avec d'autres dispositifs	POIA									
Cout et financements de l'action	Actions (fonctionnement) :	Montants éligibles	Participation de la Région		Participation du FEADER		Participation du POIA		Totaux	
			Montants (€)	Taux (%)	Montants (€)	Taux (%)	Montants (€)	Taux (%)	Montants (€)	Taux (%)
	Action transversale : <i>Accompagner les initiatives de coopération entre les acteurs pastoraux et le tourisme valorisant le travail des éleveurs et des bergers</i>	<i>Pour mémoire, action financée dans la Fiche-Action 4</i>								
	Action 2.1.a : Promouvoir et valoriser les activités pastorales auprès du public (visiteurs, habitants, jeune public, acteurs pastoraux et touristique...)									
	<i>Communication par le biais d'événements locaux et de supports matériels (animation et communication)</i>	2400	960	40	960	40			1920	80
	<i>Création d'un support de communication</i>	12500					7500	60	7500	60
	<i>Communication à travers les supports touristiques locaux (animation)</i>	1400	560	40	560	40			1120	80
	Action 2.2.a : Favoriser la création de temps de concertation entre les acteurs concernés pour sensibiliser les usagers des alpages <i>Fonctionnement</i>	31500	12600	40	Montant à définir selon le scénario		12600	40	25200	80
	Action 2.2.b : Valoriser l'offre de produits d'alpages									
	<i>Etudes (filières viande, fromage, lait)</i>	<i>Financement CG et PSADER envisagés</i>								
	<i>Accompagnement des initiatives de valorisation de produits d'alpage</i>	<i>Pour mémoire, action financée dans la Fiche-Action 4</i>								
	Total Subventions Région Rhône-Alpes	Montant éligible total : 35300			Montant subvention : 14120			Taux moyen : 40		

Indicateur de réalisation : résultat/réalisation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Outil(s) de communication mis en œuvre : taux d'utilisation, type(s) d'utilisateur(s), mode(s) de diffusion ➤ Offre touristique mise en place : nombre d'événement, durée, récurrence de l'événement, nombre de participants ➤ Evaluation qualitative des outils de communication auprès des utilisateurs
Partenaires associés	Les acteurs pastoraux, les communes, les collectivités, l'APAP, le PNRV, CPIE, la FAI

<p>Axe 3</p> <p>Fiche Action 4</p>	<p>Continuer à soutenir les porteurs de projets et à mobiliser des financements en faveur des activités pastorales</p> <p>Objectif 3.1 : Gouverner le Plan Pastoral et renforcer son rôle d'animateur</p>
<p>Maîtrise d'ouvrage</p>	<p>CCMV, FAI...</p>
<p>Contexte et objectifs poursuivis</p>	<p>Grâce à la bonne dynamique et l'implication des acteurs pastoraux lors du premier PPT, les comités de pilotage et les réunions de travail ont permis d'engager et de réaliser de nombreux projets d'améliorations pastorales et d'engager un travail sur l'économie alpestre du territoire. La démarche de renouvellement du diagnostic et du programme d'actions pour la nouvelle période à venir reflète la volonté du territoire de perpétuer les actions pour le maintien de l'activité pastorale et de bâtir un projet innovant en faveur de l'économie alpestre.</p> <p>La gouvernance du PPT doit continuer à valoriser le principe de concertation afin de réunir et d'impliquer les acteurs du territoire pastoral du Vercors 4 Montagnes.</p> <p>Elle doit également valoriser les liens avec les territoires pastoraux voisins qui s'avèrent pertinents dans la mise en œuvre d'une économie alpestre à l'échelle du Vercors. Ces principes de concertation, de médiation et de partage, constituent les orientations à suivre dans toute la durée du PPT.</p>
<p>Dépenses éligibles</p>	<p>Action 3.1.a : Perpétuer le rôle du PPT comme espace de concertation entre les acteurs du territoire</p> <p><i>Description : Le principal enjeu du PPT est de réussir à perpétuer la synergie engagée lors du premier programme, d'impliquer les acteurs pastoraux et les acteurs du territoire dans les orientations communes définies.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser et animer les Comités de Pilotage et techniques du PPT ➤ Porter à la connaissance des acteurs territoriaux les informations nécessaires à une gestion concertée des espaces pastoraux <p>Action 3.1.b : Se rapprocher des territoires pastoraux</p> <p><i>Description : Partager les expériences en matière de gouvernance mais aussi en matière d'initiative sur le thème de l'économie alpestre avec d'autres territoires pastoraux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser le partage d'expérience avec des territoires pastoraux en matière de gouvernance et de dynamique collective ➤ Organiser le partage d'expérience sur la thématique de l'économie alpestre avec des territoires porteurs d'actions dans ce domaine <p>Action 3.1.c : Affirmer le rôle du PPT dans la construction et le suivi des actions</p> <p><i>Description : Animer des temps de concertation réguliers permet d'impliquer les acteurs dans les projets et de soutenir leurs initiatives</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Organiser et animer des temps de travail et de concertation entre les acteurs pour prévenir les conflits et favoriser l'émergence de projets <p><i>Rappel : Les deux actions suivantes sont inscrites stratégiquement dans la FA3</i></p> <p>Action 3.1.d : Favoriser l'innovation et aider l'initiative des porteurs de projets</p> <p><i>Description : Accompagner l'animation des actions en faveur du développement de l'économie alpestre afin d'aider à leurs mise en œuvre</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'émergence de projets de sensibilisation ou de diversification <p>Action 3.1.e : Accompagner notamment les initiatives de vente directe, de</p>

Maquette financière du PPT

Axes	Objectifs	Actions	Détails	SCENARIO VALIDE			Subventions FEADER		Autres subventions envisagées (POIA, LEADER, PSADER, CG)			
				Montants éligibles/actions	Subventions RRA		Montants (€)	Taux (%)	Montants (€)	Taux (%)	Montants (€)	Taux (%)
					Montants (€)	Taux (%)						
Axe 1: Poursuivre les améliorations pastorales et promouvoir une meilleure gestion des activités sur les espaces pastoraux	1.1. Soutenir l'économie pastorale	Action 1.1.a : Améliorer les conditions de vie et d'élevage pour les bergers et les éleveurs	Equipements et améliorations pastorales en faveur de l'accès, du logement, des troupeaux, des interfaces avec le public	162000	56700	35	56700	35	Financement CG possible			
		Action 1.1.b : Maintenir les exploitations locales et les ressources pastorales	Diagnostiques pastoraux	6000	2400	40	2400	40				
			Structuration en GP/AFP	-	-	50	-	50				
	TOTAUX Fiche-Action 1				168000	59100		59100				
	1.2. Protéger les paysages et la biodiversité des alpages	Action 1.2.a : Sécuriser les ressources naturelles et maintenir des milieux ouverts	Travaux	23000	8050	35	8050	35	Financement CG possible			
		Action 1.2.b : Maintenir la biodiversité des espaces pastoraux	Mise en place d'un programme en faveur de la biodiversité, type Agrifaune	6500	2600	40	2600	40				
			Travaux	11800	4130	35	4130	35	Financement CG possible			
		Action 1.2.c : Poursuivre la démarche des relances pastorales	Accompagnement	2000	800	40	800	40				
	TOTAUX Fiche-Action 2				43300	15580		11450				
	Axe 2: Mettre en place des projets en faveur de l'économie alpestre	Action transversale : Accompagner les initiatives de coopération entre les acteurs pastoraux et le tourisme		Accompagnement des projets de coopération	Pour mémoire, action financée dans la FA4 (3.1.e)			Pour mémoire, action financée dans la FA4				
2.1. Communiquer et sensibiliser		Action 2.1.a : Promouvoir et valoriser les activités pastorales auprès du public	Communication par le biais d'évènements locaux et de supports matériels (animation et communication)	2400	960	40	960	40				
			Création d'un support de communication	12500					7500	60	Financement POIA envisagé	
			Communication à travers les supports touristiques locaux (animation)	1400	560	40	560	40				
2.2. Soutenir les initiatives de développement d'une offre touristique en lien avec les activités pastorales		Action 2.2.a : Favoriser la création de temps de rencontre entre acteurs pastoraux et usagers en alpage	Mise en œuvre de temps de rencontre (animation, communication, prestation)	31500	12600	40		40	POIA également envisagé			
		Action 2.2.b : Valoriser l'offre de produits d'alpages	Etudes (filière fromage/lait, viande)						Financement CG possible et futur PSADER éventuellement			
Accompagnement des initiatives de vente directe, de transformation et de valorisation des produits d'alpage			Pour mémoire, action financée dans la FA4 (3.1.e)	40			Pour mémoire, action financée dans la FA4	Futur PSADER possible				
TOTAUX Fiche-Action 3				47800	14120	40	1520	40				
Axe 3 : Continuer à soutenir les porteurs de projets et à mobiliser des financements en faveur des activités pastorales	3.1. Gouverner le Plan Pastoral et renforcer son rôle d'animateur	Action 3.1.a : Perpétuer le rôle du PPT comme espace de concertation entre les acteurs du territoire	Animation, gouvernance	18700	11220	60						
		Action 3.1.b : Se rapprocher des territoires pastoraux voisins										
		Action 3.1.c : Affirmer le rôle du PPT dans la construction et le suivi des actions										
		Action 3.1.d : Favoriser l'innovation et aider l'initiative des porteurs de projets										
		Action 3.1.e : Accompagner les initiatives de coopération entre les acteurs pastoraux et du tourisme valorisant le travail des éleveurs et des bergers										
TOTAUX				277800	100020		72070					